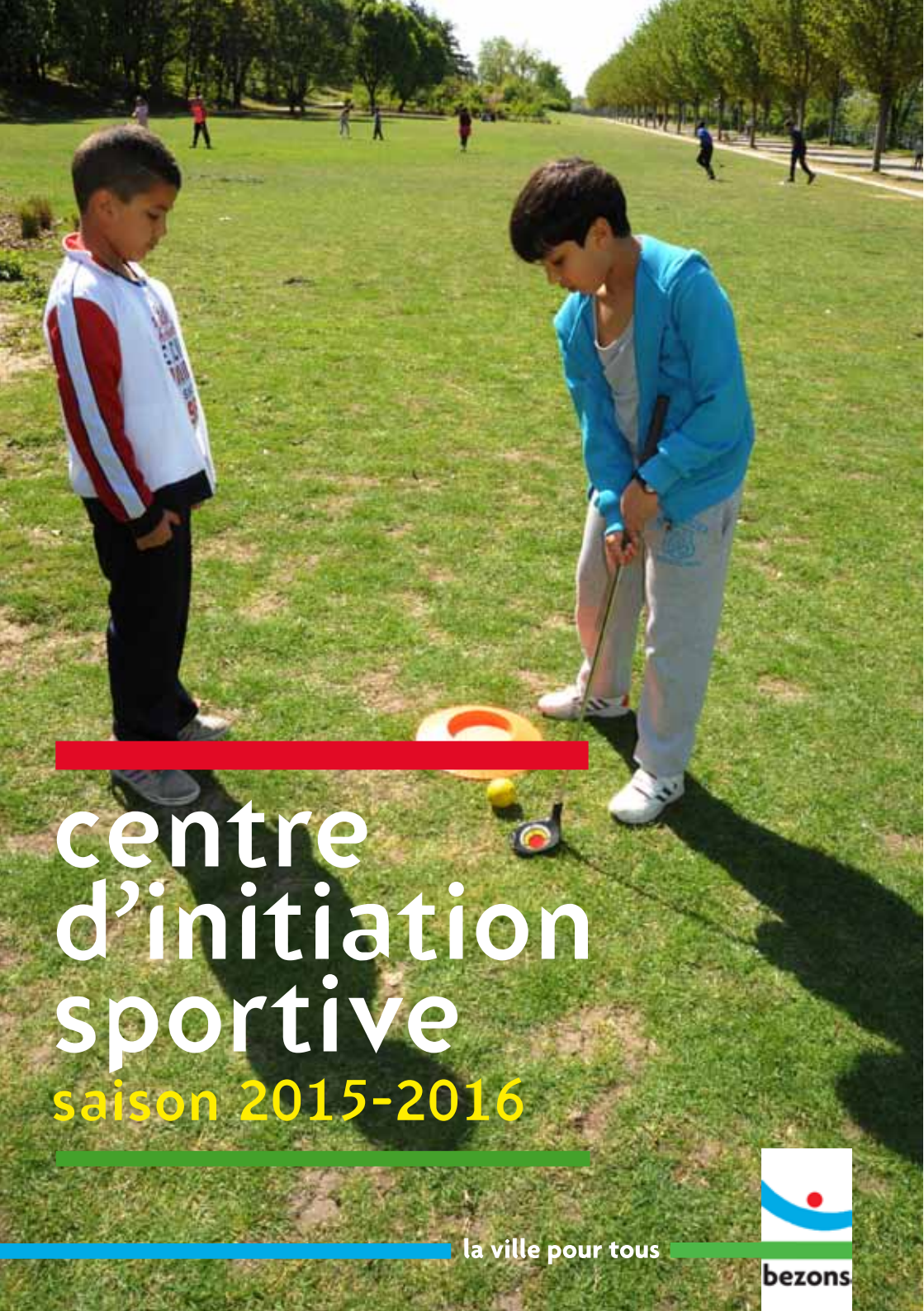




centre d'initiation sportive

saison 2015-2016

la ville pour tous



Tous les mercredis (hors vacances scolaires)

Les horaires pour tous

Accueil de 13 h 30 - 14 h

Fin de l'après-midi, 16 h 30

Merci de respecter ces horaires

Où ?

Pour tous

rendez-vous au gymnase Jean-Moulin

(37, rue Francis-de-Pressensé)

Comment ?

Les inscriptions se font au forum des sports et des associations, le 5 septembre 2015 ou au service municipal des sports aux horaires d'ouverture dès le 7 septembre 2015.

Le sac de sport doit obligatoirement contenir à chaque séance :

- Vêtements de sport confortables et un change
- Un maillot de bain, une serviette de bain et un shampoing
- Un vêtement de pluie et un coupe-vent
- Un goûter pour les pauses, sans aliments salés (eau et petits gâteaux) avec un jus de fruit

Reprise des activités : mercredi 23 septembre 2015



Informations, inscriptions et renseignements
au service municipal des sports - Tél. : 01 30 76 21 66.
(nouveau numéro à partir du 27 octobre : 01 79 87 62 80)

Quels objectifs & quel programme ?

Les finalités

Le Centre d'Initiation Sportive (CIS) propose aux sportifs en herbe de 5 à 12 ans une programmation d'activités physiques et sportives variées.

Les contenus et les situations pédagogiques mis en place contribuent au développement de la personnalité des enfants et favorisent la solidarité, la coopération, la socialisation, l'expression, la communication et la mixité. Les éducateurs construisent avec les enfants des règles de vie qui participent à l'éducation et à la citoyenneté.

Les objectifs

Contribuer au développement de la personnalité des enfants, leur apprendre à vivre ensemble et à partager des moments de vie collective.

Expliquer, montrer, regarder, coopérer, confronter, faire, communiquer, valoriser, récompenser, préciser, exprimer, personnaliser, améliorer, s'opposer, etc.

Pour les 5/8 ans

Aider au développement des habiletés motrices des plus petits : Rouler, faire rouler, ramper, bondir, rebondir, attraper, faire attraper, voler, faire voler, se repérer, s'orienter, se suspendre, se déplacer, sauter, courir, viser, jongler, s'équilibrer, tout simplement marcher, etc.

Pour les 9/12 ans

Développer et acquérir des compétences spécifiques à chaque activité physique et sportive abordée afin d'aider à choisir un sport à l'issue des années passées au CIS.

Programmation

L'année scolaire est partagée en cycles de 6 à 8 mercredis de « vacances à vacances » (5 cycles/an). Ainsi les enfants découvriront des activités physiques et sportives variées tout au long de l'année.

Panel d'activités proposées :

■ Jeux de raquette et de balles ■ Jeux de ballons et sports collectifs (mini handball, mini basket-ball, mini volley ball...) ■ Jeux de glisse (rollers, vélos...) ■ Jeux de plein air, de prise de risque et course d'orientation ■ Les arts du cirque, acrosport ■ Les jeux gymniques ■ Les jeux d'opposition (judo, lutte, boxe éducative...) ■ Athlétisme ■ Sports nouveaux (pétéka, chambara... sports non fédérés ou peu représentés, mais qui ont beaucoup d'intérêts pédagogiques) ■ Sports « urbains » (il s'agit des sports collectifs tel que le football, le handball, mais également le golf, qui seront déclinés en version « urbaine ») / jeux de plein air (jeux athlétiques, de repérage...).



Modalités d'inscription

Inscriptions à partir du **5 septembre 2015** au forum des sports et des associations ou à partir du 7 septembre 2015 au service municipal des sports, Maison Nelson-Mandela 44, rue Francis-de-Pressensé à Bezons
Téléphone : 01 30 76 21 66
(nouveau numéro à partir du 27 octobre : 01 79 87 62 80)

Le CIS débutera le 23 septembre 2015 et se terminera le 22 juin 2016.

Fournir un certificat médical datant de moins d'1 mois, précisant que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives (y compris les activités aquatiques), la carte de quotient familial que vous pourrez obtenir auprès de la direction Enfance-Écoles (tél. : 01 39 61 86 24 - nouveau numéro à partir du 27 octobre : 01 79 87 62 90) ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Service municipal des sports :
Tél. : 01 30 76 21 66
(nouveau numéro à partir du 27 octobre : 01 79 87 62 80)

Les tarifs

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial et sont fixés par délibération du conseil municipal.

Les périodes manquées (demi-journée, cycle) ne sont pas remboursables.
Toute activité commencée est due.

Activité sur période scolaire (Tarif annuel)			
Quotient	Tarif annuel	dont	
		Frais de dossier : forfait fixe	Coût annuel de l'activité
A	29,83 €	5,97 €	23,86 €
B - C	59,40 €	11,88 €	47,52 €
D - E	87,88 €	17,58 €	70,30 €
F - G	117,54 €	23,51 €	94,03 €
H	127,25 €	25,45 €	101,80 €
I	136,37 €	27,27 €	109,10 €
J	148,34 €	29,67 €	118,67 €



**Reprise des activités :
mercredi
23 septembre 2015
Fin des activités :
mercredi 22 juin 2016**

Horaires

ATTENTION !
Nous accueillons les enfants à partir de 13 h 30 à 14 h.
Au-delà, votre enfant risque de se retrouver sans activité ou en dehors des installations et ne sera pas sous la responsabilité de la ville.

.....
Pour qui ?
**Pour les enfants des écoles
élémentaires de Bezons.**
Les groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants.

Éveil : 5 à 6 ans
Découverte : 7 à 8 ans
Initiation sportive : 9 à 12 ans

ATTENTION !
Le nombre de places est volontairement limité, il préserve ainsi la qualité des activités.
Nous nous réservons le droit d'annuler tout ou partie des programmations en fonction de la disponibilité d'équipements, des intempéries ou tout autre raison liée à l'organisation du service des sports.

64 places maximum